

Menaces à l'encontre des député·e·s

Je suis député·e au Grand Conseil vaudois, je considère avoir été ou être menacé·e

Que puis-je faire ?

1. **En cas d'urgence, un seul numéro : le 117 !**
2. Dans les situations non urgentes, une seule porte d'entrée : la « **Division gestion des menaces et doléances** » de la Police cantonale (horaires de bureau ; voir en annexe 1 les détails relatifs à cette Division).
Coordonnées : menaces@vd.ch; 021 644 83 37.
3. Si je souhaite **signaler le cas à la Division** (pas de volonté de déposer plainte), je remplis le formulaire « Personne menaçante » en annexe et le renvoie à menaces@vd.ch. Si je préfère **déposer plainte**, je peux utiliser le modèle de plainte en annexe.
4. **En contactant la Division, via le formulaire, par téléphone ou par courriel, je précise que je suis député·e.** Le fonctionnement des institutions doit être garanti et cela justifie un soutien aux élu·e·s.
5. **J'agis rapidement** : pour les infractions qui ne sont poursuivies que sur plainte (telles que les menaces et les atteintes à l'honneur), je dois déposer cette dernière dans les trois mois dès le jour où j'ai eu connaissance de leur auteur·e.
6. **Ce qui ne peut pas être fait à ma place : déposer plainte.** Cela ne peut être fait qu'en personne.
7. **Je préserve autant que possible des manipulations les courriers reçus et autres pièces.** Plus nombreuses sont les personnes qui les touchent et plus elles les touchent, moins il sera possible d'en retirer des informations.
8. La volonté de **collaborer avec la police** est importante. Je suis libre de collaborer ou non ; cela détermine pour une part non négligeable les résultats.
9. La prise en charge de **frais d'avocat** peut être envisagée à titre extraordinaire, dans certains cas. Le Bureau du Grand Conseil est compétent pour cette décision.

Cette fiche d'information et ses annexes sont disponibles dans Siel, dans l'espace documentaire des député·e·s et sur le site Internet du Grand Conseil.

www.vd.ch > [Autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Guide des député·e·s](#) > [Séances plénières](#) > [Mesures sécuritaires](#)

La Division gestion des menaces et doléances de la Police cantonale

La **Division gestion des menaces et doléances (ci-après : Digest)** de la Police cantonale vaudoise est composée de trois spécialistes civils et policiers, tous au bénéfice d'une formation de médiateur·trice.

La grande partie de son activité consiste à assurer la gestion et le suivi des personnes menaçantes dans le canton de Vaud. En effet, il arrive de plus en plus fréquemment que des personnes mécontentes des services ou autorités étatiques s'en prennent verbalement et, dans des cas exceptionnels, physiquement au personnel des services ou aux représentants des autorités.

Les cas les plus fréquents consistent en des **injures** ou des **menaces**, mais cela peut aussi être de la **diffamation**, de la **contrainte**, des **voies de faits** ou des **dommages à la propriété**. L'utilisation des moyens connectés et des réseaux sociaux favorisent aussi une forme de « **lynchage** » **en ligne**, qui peut être pénalement répréhensible.

Un formulaire spécifique pour signaler une personne menaçante a été établi et peut être utilisé par des élu·e·s pour signaler la situation à la Digest lorsqu'ils reçoivent des messages ou propos menaçants de la part de citoyen·ne·s mécontent·e·s. A réception du signalement d'une personne menaçante, la Digest procède à une analyse du risque et prend les mesures adaptées à la situation, qu'il s'agisse de convoquer la personne menaçante pour un entretien préventif ou d'activer ses partenaires pour une gestion coordonnée du cas.

La plus-value est de privilégier le dialogue constructif avec la personne menaçante afin de comprendre ses motivations, mais aussi de rappeler le cadre légal pour la sensibiliser aux conséquences pénales de ses actes. En fonction du contexte, un suivi de la personne peut être effectué par la Digest, en collaboration avec ses partenaires.

Coordonnées de la Digest : menaces@vd.ch; 021 644 83 37
En cas d'urgence : composez le 117

Recommandations de comportement

Incident	Description (exemples)	Recommandations de comportement
Menace, contrainte (stalking)	Appels, lettres ou e-mails anonymes contenant des menaces.	<ul style="list-style-type: none"> • Si vous craignez un danger, contactez immédiatement la Police cantonale, Division gestion des menaces et doléances, menaces@vd.ch, 021 644 83 37, en cas d'urgence 117. • Ne répondez pas aux appels, aux e-mails ou aux lettres qui vous sont adressés. • Sauvegardez vos e-mails et vos messages.
Chantage (sextorsion)	Des inconnus prétendent avoir accès à votre ordinateur ou disposer de matériel compromettant à votre sujet. Sans paiement, le matériel sera publié.	<ul style="list-style-type: none"> • Ne répondez pas aux e-mails qui vous sont adressés. • Ne payez rien. • Si l'on mentionne un mot de passe que vous utilisez, changez-le immédiatement.
Injure, atteinte à l'honneur	Vous recevez des e-mails ou des lettres d'insultes ou d'injures.	<ul style="list-style-type: none"> • Ne répondez pas aux e-mails, lettres ou messages correspondants. • Sauvegardez les e-mails et les messages.
Harcèlement sexuel	Vous êtes harcelé-e sexuellement (physiquement, verbalement ou d'une autre manière).	<ul style="list-style-type: none"> • Essayez de fixer des limites claires, dites non. • Contactez la personne de confiance du Grand Conseil (Mme Cécile Pache, 078 707 18 20, cecile.pache@cpconseil.ch).
Utilisation abusive d'une installation de télécommunication (harcèlement, cyberharcèlement)	Vous êtes personnellement harcelé-e par téléphone, SMS, courriels, lettre, ou via les réseaux sociaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Ne répondez pas aux messages ou aux tentatives de contact. • Sauvegardez les messages et les courriels correspondants. • Adressez-vous à la Police cantonale, Division gestion des menaces et doléances, menaces@vd.ch, 021 644 83 37, en cas d'urgence 117. • Si caractère sexuel, contactez la personne de confiance du Grand Conseil (Mme Cécile Pache, 078 707 18 20, cecile.pache@cpconseil.ch).
Usurpation d'identité numérique	Des inconnus publient sur les médias sociaux, sous votre nom, des déclarations qui vous portent préjudice ou qui ne correspondent pas à vos opinions.	<ul style="list-style-type: none"> • Ne répondez pas à ces messages. • Sauvegardez les messages (p. ex. avec des captures d'écran). • Portez plainte auprès de la police.

Exemple de plainte pénale (pour celles et ceux ne souhaitant pas passer par la porte d'entrée de la Police cantonale)

Siegfried Bolomey
Rue de la Gare 12
1000 Lausanne

Lausanne, le 1^{er} novembre 2023

Ministère public central
Monsieur Eric Kaltenrieder
Procureur général
Avenue de Longemalle 1
1020 Renens

Plainte pénale contre xy pour atteinte à l'honneur

Mesdames et Messieurs,

Sur le profil Facebook de John Exemple, qui a écrit un post à mon sujet, l'utilisateur Facebook xy, né le 01.01.1991, résidant probablement à Cossonay, a commenté le 5 septembre 2023 : « C'est un connard et un loser ».

Cette déclaration se rapporte clairement à ma personne et me blesse dans mon honneur. Je dépose une plainte pénale pour atteinte à l'honneur et me constitue partie civile.

Je vous prie de me tenir au courant des développements de la procédure. Je suis en principe intéressé par un arrangement, pour autant que le prévenu fasse preuve de compréhension et reconnaisse ses torts.

Je vous remercie de vos efforts et de votre aide.

Avec mes meilleures salutations.

Siegfried Bolomey

Annexe : Capture d'écran du post Facebook de xx avec le commentaire de xy

Formulaire « Personne menaçante »

www.vd.ch > [Autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Guide des député·e·s](#) > [Séances plénières](#) > [Mesures sécuritaires](#)



PERSONNE MENAÇANTE (page 1) (à retourner à la Police cantonale par mail à menaces@vd.ch)		
Bureau, service, office :		
Rue et No :		
No postal : Localité :		
Date et heure des faits :		
Jour :	Heure :	
Date :	Année :	
Mois :		
PERSONNE MENACÉE		
Nom :	Prénom(s) :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :	
Nom de jeune fille :	Etat civil :	
Origine ou nationalité :	Profession :	
Domicile :		
Numéro de NATEL :	E-mail :	
AUTEUR		
Nom :	Prénom(s) :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :	
Nom de jeune fille :	Etat civil :	
Origine ou nationalité :	Profession :	
Domicile :		
Numéro de NATEL :	E-mail :	
TYPE DE MENACE SUBIE - physique ou verbale (biffer la réponse qui ne convient pas)		
injures, menaces :	NON	OUI
harcèlement , au travail, à domicile :	NON	OUI
présence de marques, plaies, contusions, strangulation, etc. :	NON	OUI
moyens utilisés : coups, mains, pieds, poings :	NON	OUI
armes à feu, armes blanches, outils, objets, etc. :	NON	OUI
un constat médical (coups et blessures) a-t-il été établi ? :	NON	OUI
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS (biffer la réponse qui ne convient pas)		
Le fait a-t-il été signalé à la police ou au 117? :	NON	OUI : si oui, date et heure :
La police s'est-elle déplacée? :	NON	OUI
Un constat a-t-il été dressé? :	NON	OUI
La personne était-elle armée? :	NON	OUI : si oui : quelle arme ?
La personne a-t-elle menacé de faire usage d'une arme ou de revenir avec une arme ? :	NON	OUI
La personne s'était-elle déjà manifestée auparavant (contre vous ou sur votre lieu de travail ?) :	NON	OUI
si oui, combien de fois ? (préciser le nombre et les dates) :		
A votre connaissance, la personne incriminée suit-elle un traitement psychiatrique ? :	NON	OUI
<i>La présente formule doit être accompagnée d'une annexe (page 2) relatant brièvement les faits</i>		
Lieu : Date :	Nom du/de la/ cheffe de service/office/bureau :	
Signature :		

Division gestion des menaces et doléances - Route de la Blécherette 101 - 1014 Lausanne
Tél : +41 21 644 83 37

ÇANTE (page 2) e par mail à menaces@vd.ch
.....
.....
.....

DESCRIPTION DES MENACES

ntretien(s)
ès important de retranscrire littéralement
is par la personne menaçante,
menacées.

Si vous disposez de pièces à conviction ou autres moyens de preuves (correspondance échangée, lettre manuscrite, cas échéant écrits anonymes originaux incluant les enveloppes postales et les timbres) veuillez les manipuler avec précaution et les protéger par une fourre en plastique puis adressez-les par courrier "A" directement à POLICE CANTONALE, médiateur, rte de la Blécherette 101, Centre Police, 1014 LAUSANNE.
NB : suite à l'envoi du présent avis, la Police cantonale va vous contacter dans les meilleurs délais; elle vous renseignera sur d'éventuelles mesures prises ou à prendre ainsi que sur les modalités et / ou l'opportunité d'un éventuel dépôt de plainte.

Division gestion des menaces et doléances - Route de la Blécherette 101 - 1014 Lausanne
Tél : +41 21 644 83 37